

Conseil d'établissement

École Jacques-Cartier—Saint-Denys-Garneau

Procès-verbal

Convocation à la **Séance ordinaire du 13 mai 2025, 19 h 00**

Local 118 du pavillon de l'école Saint-Denys-Garneau

No	Sujet
1	Mot de bienvenue Madame Sanscartier-Viau souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement.
2	Vérification du quorum Présences Jessica Picard (parent) Jean-François Bédard (parent) Laurence Sanscartier-Viau (parent) Caroline Bessette (parent) Stéphanie Turcotte-Goodyer (enseignante au préscolaire) Marie-Ève Magnan (enseignante au 3^e cycle) Stéphanie Rochon (orthopédagogue) Nancy Ringuette (enseignante au secondaire) Mathieu Perron (service de garde) Ann-Julie Lamarre (communauté) Absences Christian Faucher (directeur) Myriam Raymond (enseignante du 1^{er} cycle) Sonia Boisvert (parent) Vickie Thibault (directrice adjointe) Julie Houde (parent) Pier-Ann Malenfant (soutien) Janie Lamontagne (communauté) Monsieur Faucher souhaite la bienvenue aux membres du conseil d'établissement et mentionne qu'il y a quorum avant de quitter la rencontre en raison des négociations qui sont en cours actuellement.
3	Questions du public Il n'y a aucune question du public.

4	Lecture et acceptation de l'ordre du jour M^{me} Sanscartier-Viau procède à la lecture de l'ordre du jour. IL EST PROPOSÉ par M^{me} Stéphanie Turcotte-Goodyer d'accepter l'ordre du jour.
5	Lecture et acceptation du procès-verbal du C.É. de mars dernier M^{me} Sanscartier-Viau fait la lecture en abrégé du procès-verbal. IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nancy Ringuette d'accepter le procès-verbal.
CONSULTATION/DÉCISION	
6	Listes des fournitures et factures aux parents 25-26 Les membres du C.É apportent des corrections aux listes de fournitures scolaires 2025-2026. IL EST PROPOSÉ par Monsieur Bédard d'accepter les listes d'articles scolaires avec les modifications effectuées. Les membres du C.É prennent le temps de valider les factures de chaque niveau pour l'année scolaire 2025-2026. IL EST PROPOSÉ par M^{me} Stéphanie Turcotte-Goodyer d'accepter les factures avec les modifications proposées, sauf celles de la 3^e année et la 4^e année pour lesquelles des questionnements persistent.
7	Politique du service de garde Monsieur Perron mentionne qu'il faudra approuver les nouveaux tarifs pour le service de garde, dont le 16,20 \$ pour les journées pédagogiques lors du prochain C.É. Il souligne également que le service de garde communiquera rapidement avec les parents dans les cas où un enfant reçoit un avertissement en raison d'un comportement jugé inapproprié lors d'une journée pédagogique. Il est possible que cet enfant ne puisse pas participer à la journée pédagogique suivante, selon la situation.
8	Activités de financement Aucune information.
9	Sorties éducatives Aucune information.

10	Fête de fin d'année Les membres du C.É prennent connaissance des deux soumissions. Il y a consensus pour retenir la soumission la plus abordable. Toutefois, les membres seront consultés ultérieurement par courriel pour l'acceptation officielle du fournisseur de services. IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nancy Ringuette de retenir la soumission la moins dispendieuse et de procéder à la consultation par courriel pour l'acceptation du fournisseur de services.
11	Dernière rencontre de l'année du C.É. Madame Sanscartier-Viau demande aux membres du C.É leur préférence entre aller au restaurant ou rester à l'école pour tenir le dernier C.É de l'année. Le restaurant est l'option retenue. La séance sera également avancée à 18 h pour permettre de souper à une heure convenable. IL EST PROPOSÉ par M^{me} Nancy Ringuette d'accepter la proposition d'aller au restaurant pour la dernière rencontre de l'année du C.É.
INFORMATIONS	
12	Classe extérieure Avant de quitter la séance du C.É en début de rencontre, monsieur Faucher a mentionné que Desjardins contribuerait à la hauteur de 9 500 \$ au total. Monsieur Bédard a fait part aux membres du C.É que Jambette offrirait à titre gracieux du mobilier pour la classe extérieure.
12.1	Changement à l'horaire de la rentrée au préscolaire 4 ans et 5 ans Madame Stéphanie Turcotte-Goodyer explique l'importance d'une rentrée progressive pour les enfants d'âge préscolaire. Pour l'an prochain, la rentrée scolaire progressive se déroulera sur les quatre premières journées de classe, en alternance pour les groupes A et B, pour favoriser une approche bienveillante qui leur permettra de s'adapter en douceur. Certains membres émettent toutefois des réserves quant à cette proposition, relativement à la cohérence avec le milieu et l'impact important de cette décision sur les parents et les élèves.
CONCLUSION	
13	Mot de la représentante au comité de parents Aucun mot puisque la représentante du comité de parents, madame Boisvert, est absente.
14	Mot de l'OPP Madame Bessette mentionne que les membres de l'OPP sont en lien avec la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier pour s'impliquer au rodéo encore cette année.

15	Mot des membres de la communauté Madame Lamarre mentionne que la journée de l'arbre aura lieu le 24 mai prochain. La journée des Petits entrepreneurs se tiendra le 7 juin.
16	Mot du service de garde Monsieur Perron parle d'un changement pour le mois d'octobre, car l'activité était trop dispendieuse au Woodooliparc. Il attend de nouvelles soumissions pour choisir une autre activité. Pour la journée pédagogique du 26 janvier, ils iront à Duchesnay au lieu de l'activité de ski, raquette, géocache et autre. Le coût de cette activité sera de 34,75 \$. Toutefois, cette option sera rediscutée étant donné que les élèves de 5^e année ont déjà prévu y aller. C'est la Semaine des services de garde cette semaine. Différentes activités sont prévues tout au long de la semaine.
17	Mot de la présidence Madame Sanscartier-Viau remercie les membres pour leur collaboration et souligne les initiatives du service de garde qui propose de belles activités en cette Semaine des services de garde.
18	Mot de la direction Aucun mot en raison de l'absence de M. Faucher. M^{me} Magnan profite de l'occasion pour souligner la victoire des Braves lors du jamboree de football. Elle félicite également l'équipe de cheerleading qui a remporté la 2^e position lors d'une compétition.
19	Fermeture de la rencontre IL EST PROPOSÉ par M^{me} Ringuette de lever la séance à 21 h 16.